

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 46 (1951)
Heft: 2-fr

Vereinsnachrichten: La Ligue du Patrimoine national en 1950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Ligue du Patrimoine national en 1950

L'effectif d'une société est une sorte de baromètre; le nôtre est en hausse persistante. Malgré les départs, le nombre des membres a passé de 7306 à 7748. Ainsi, et à notre soulagement, l'élévation de la cotisation annuelle n'a pas provoqué de défections massives. C'est dire que les ligueurs sont gens convaincus de la nécessité sociale de leur action; c'est dire aussi que les comités ont eu à cœur d'en persuader leur entourage.

Le Comité central, qui comprend les présidents de sections et douze représentants d'autres milieux, a siégé quatre fois à longueur de journées, absorbées par la gérance des fonds et l'attribution des subsides. Le temps reviendra-t-il pour d'autres débats? On l'espère.

Commencé sous la présidence de M. Boerlin, l'exercice se termina sous la direction de M. Erwin Burckhardt, élu à l'assemblée générale du Tessin où le Heimatschutz prit en sauvegarde les îles de Brissago. M. Boerlin, devenu président d'honneur, demeure au comité. En revanche, M. Spreng, président de l'Union pour la protection des rivages oberlandais, s'est retiré pour raison de santé. L'on regrette le départ de cet homme énergique, actif, que remplace M. Utz, rédacteur à Berne. Durement touchée, la section de la Suisse centrale venait à peine de perdre son président M. Gustave Schmid, que son successeur, M. Joseph Gasser, de Sarnen, était frappé à son tour; quant à la section de St-Gall, elle a désormais pour chef M. Steiger, architecte. L'on se réunit à Olten, le 26 mars 1950, l'élévation de la cotisation ayant provoqué une assemblée extraordinaire de délégués. La séance ne manqua pas de verve, et les oppositions de principes s'affirmèrent sans réserve. Elle nous paraît d'autant plus salutaire, en raison des problèmes qu'elle fit surgir et discuter. Quant à la création de trois commissions du budget, de la revue, et de l'Ecu d'or, elle ne saurait guère modifier les réalités essentielles. Toutefois, une institution en croissance a besoin des conseillers de la couronne, ne serait-ce que pour donner aux directeurs l'appui que méritent leurs responsabilités.

Le secrétariat est un mot qui ne convient plus; M. Ernest Laur, de fait, n'est pas un scribe, mais un administrateur muni de pouvoirs exécutifs. Tout en dirigeant la revue et la vente de l'Ecu d'or, les affaires les plus inattendues l'appellent aux quatre vents des cieux. L'on devine que les négociations relatives aux îles de Brissago auraient suffi à charmer ses loisirs, s'il en avait eu.

Les intérêts généraux de la Ligue devant servir l'intérêt particulier, il est nécessaire que la Suisse romande et la Suisse italienne aient voix au chapitre. L'on se souvient que la revue du Heimatschutz eut un certain temps des textes

ou du moins des légendes en trois langues. Mais le Tessin avait plus de profit à centrer ses forces sur un organe associant tous les tenants de son patrimoine naturel et artistique. L'on ne pouvait que l'en féliciter et contribuer à la publication d'*« Il nostro paese »* par un subside régulier de 500 fr., ajouté à celui qui permet à la section méridionale d'apporter son efficace collaboration aux aménagements des îles de Brissago, et aux monographies illustrées, analogues à la belle série aujourd'hui achevée de la *« Svizzera Italiana nell'Arte et nella Natura »*.

Les rapports de l'administration centrale avec la Suisse romande sont confiés au vice-président central, M. Henri Naef, qui préside le groupe gruérien. Il a sous sa responsabilité la rédaction française, et maintient le contact avec les sections romandes, ainsi qu'avec les associations apparentées telles que la Fédération des costumes dont il dirige la revue *« Costumes et Coutumes »*. Le siège du secrétariat romand, au Musée de Bulle, est naturellement un lieu d'informations auquel recourent d'innombrables personnes et dont bénéficie la propagande en faveur de l'Ecu d'or. Pour des raisons professionnelles, le titulaire eût souhaité se démettre. Le Comité central l'a néanmoins prié de conserver son poste, dans des conditions qui ont pris forme en 1951.

Relié lui aussi à l'administration centrale, mais chargé d'attributions spéciales, le Bureau technique, conduit par l'architecte Max Kopp, est l'un des rouages les plus utiles de la Ligue. Il intervient à la requête des particuliers aussi bien que des autorités, gratuitement et sans intermédiaire, tirant de difficulté ceux qui se trouvent aux prises avec les problèmes du jour. Ont eu ses soins, les îles de Brissago, le Righi-Kulm, les villages de Stein (St-Gall), et de Selva (Grisons) reconstruits après leur désastre, Suisse, Mels, Wallenstadt, Sevelen, Lucerne même et tant d'autres. En Valais, Brigue, Saas-Fee, Sierre; en pays fribourgeois, Morat et la Gruyère ont recouru à ses excellents conseils.

Les ressources de la Ligue, on le sait, proviennent essentiellement du produit de la vente nationale dite de l'Ecu d'or, à laquelle s'associe la Ligue suisse pour la Protection de la Nature. Le bénéfice net se monte à fr. 318 700.— en 1950, au lieu de 320 800.— en 1949, régression infime, régression quand même. Pourtant, la saison d'automne où s'effectua la collecte se montra généralement propice; certains cantons qui l'estiment défavorables ont le moyen de se faire entendre. La collaboration active de la Fédération Nationale des costumes suisses eut d'excellents résultats. Bien entendu, les fonds recueillis se partagent entre les deux Ligues, chaque part étant réduite d'une somme versée au fond de réserve commun. Cette défa-

cation faite, le Heimatschutz dispose donc de quelque 150 000.— fr., dont la moitié revient automatiquement aux sections, pour leurs tâches particulières, l'autre moitié étant à la disposition du Comité central pour les institutions qu'elle assiste (sociétés affiliées d'art public, de Traditions populaires, d'histoire), et surtout pour les subsides accordés aux ouvrages en cours, rénovation de l'église de la Sagne, des maisons de Schwandi, du cloître de Soazza, de la chapelle de Carnago, entretien de ruines et de châteaux divers.

N'allons pas nous imaginer cependant que la finance l'emporte. L'Ecu d'or exerce sur l'opinion des effets éducatifs en ce sens que sa publicité ne cesse d'éveiller les esprits sur les valeurs esthétiques et spirituelles. Les quotidiens s'y adonnent, les cinémas les révèlent, un conseiller fédéral en personne expose le sens de la mission qui se répète année après année. L'on devine la préparation et la méthode qu'exige un tel effort. Aussi n'est-ce pas trop de 365 jours à M. Willy Zeller pour braquer l'objectif du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur les monts, les lacs, les plaines, de manière à offrir, mijotés à point, illustrations et reportages que la presse « pressée » accepte de bonne grâce. Or en M. Claude Bodinier, M. Zeller trouve dans la Suisse romande un allié convaincu.

Par un scrupule qu'on doit proclamer, la Ligue du Patrimoine n'entend pas amenuiser les

largesses du peuple suisse et, si autorisée qu'elle soit normalement à y puiser pour vivre puisque sans elle le désordre repartirait au galop, elle veut équilibrer ses finances par ses propres ressources; d'où l'évélation des cotisations qui diminue de moitié le subside prélevé sur l'Ecu d'or, lequel passe de 20 000 à 10 000 fr. Les comptes se présentent avec 62 366 fr. aux recettes et 60 283 fr. aux dépenses; en d'autres termes, ils sont équilibrés.

L'achat des îles de Brissago date du 2 nov. 1949. Ne revenons pas sur leur histoire. Après que les officiels en eurent pris possession, les visiteurs débarquèrent. Quand se ferma le palais, à l'approche de l'hiver 1950, on constata que 73 755 personnes avaient payé leur écot. Une somme de 67 000 fr. permit ainsi de payer les frais d'administration, les réparations des bâtiments, et, en partie, celles du port. Evidemment, l'on ne laissa pas l'administrateur M. Baccalà et le professeur Däniker dans le désarroi; l'Ecu d'or offrit l'aménagement du parc, élégante façon de transformer en fleurs les ronds de chocolat. Les îles féériques feront-elles un jour assaut de galanterie en fournissant la canne à sucre et le cacao? On peut tout attendre du jardin des Hespérides, mais pour ne point les effrayer, l'on a bien fait, croyons-nous, de renoncer au fameux pont qui eût relié le minuscule archipel; elles ne seront pas seules à goûter le charme d'un îlot sauvage.

Chronique

Le cinquantenaire de la Société genevoise d'art public.

Le 28 avril dernier, l'Art Public fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation dans la Salle des Chevaliers de l'antique Commanderie de Compesières.

Il y a là, entre le château qui dépendait de la confrérie de Saint-Jean de Jérusalem, l'église, le cimetière, la terrasse ombragée de marronniers et la vue dont on jouit sur le pays du Mont de Sion et du Vuache, un ensemble de premier ordre.

Les autorités cantonales et communales étaient représentées à cette séance solennelle. On notait entre autres dans l'assistance, la présence de la Comtesse de Sarre qui marquait ainsi l'intérêt qu'elle porte à notre République.

M. Henri Naef, dans un discours à la fois poétique et de caractère historique, apporta le message du Heimatschutz suisse dont il est le vice-président.

M. Lukas Burckhardt, l'actif président de la section bâloise, assistait également à cette manifestation.

M. Paul Naville, président, retraça l'activité de l'Art Public durant un demi siècle, dit ses luttes, ses échecs et ses réussites, et M. Louis Blondel, archéologue cantonal, parla de la Commanderie en historien averti.

Ensuite, M. Edmond Fatio présenta les plans de restauration de la Commanderie.

Il s'agit spécialement de faire revivre le caractère militaire de cette construction en rétablissant les échauguettes sur les corbeaux de pierre qui subsistent encore ainsi que les anciennes tours qui ont subi l'outrage du temps.

Nous avons le ferme espoir que grâce à l'appui, avant tout de la Confédération et de l'Etat de Genève, mais également du Heimatschutz et de l'Art Public, cette restauration du plus beau et presque du seul monument du moyen âge existant dans la campagne genevoise, pourra être menée à chef.

La vaste et belle Salle des Chevaliers était trop petite pour accueillir tous ceux qui étaient accourus pour fêter l'Art Public.

A l'issue de l'assemblée, tous les participants se retrouvèrent à l'école de Compesières pour